

ACTION PLAN SUMMARY

Vision	Greater Lomé will be a model African city for circular economy and effective integrated solid waste management (SWM) systems, where organic and non-organic waste valorization, including composting and biogas energy recovery, are key pillars of formal job creation, economic development, and environmental sustainability. Greater Lomé will serve as a model for other municipalities and lead the transformation toward more sustainable SWM systems in municipalities throughout Togo.		
Objectives	Lines of Action	Actions	
OBJECTIVE 1 Achieve cleaner environment: Improve the waste collection coverage and reduce open dumping and waste burning.	 1. Improve the legislative and institutional framework for SWM	Action 1.1. Resolve overlapping roles and responsibilities concerning the provision of SWM in Greater Lomé to improve efficiency and effectiveness in service provision. Action 1.2. Support the development of a new and updated national Integrated Solid Waste Management Law, decree or order.	
	 2. Improve SWM collection and transportation operations.	Action 2.1. Optimize the existing SWM transfer infrastructure in Greater Lomé via a phased program. Action 2.2. Improve the secondary collection equipment and operations in Greater Lomé via a phased program. Action 2.3. Improve and expand the required human resources in SWM service providers and operators to ensure the adequate provision of SWM services, including in the pre-collection and secondary collection phases. Action 2.4. Regulate and improve waste pre-collection: Design and implement a program for the formalization and incorporation of waste pre-collection stakeholders into the improved pre-collection system, aligned with the proposed formalization plan presented in the 2023 greater Lomé PDA.	
	 3. Combat open dumping and waste burning	Action 3.1. Identify, monitor and shut down open dumpsites and waste burning hotspots. Action 3.2. Strengthen enforcement capacities and activities to combat open dumping and waste burning.	
	OBJECTIVE 2 Contribute to economic prosperity: Create resource recover opportunities, incentives and markets and promote the development of innovative, inclusive, and sustainable practices in municipal solid waste management.	 4. Promote circular economy through waste valorization initiatives in Greater Lomé	Action 4.1. Design and implement a pilot source-segregated waste collection program based on source-segregated community collection points. Action 4.2. Develop three (3) organic waste valorization facilities in Greater Lomé situated in strategic locations. Action 4.3. Develop a LFGE project at the CET d'Aképe to support SLCP emissions reductions from the site.
		 5. Introduce financial sustainability and cost recovery in SWM	Action 5.1. Conduct a baseline and planning study to support the development of the integrated SWM fee scheme. Action 5.2. Conduct a cost accounting study to support the development of the integrated SWM fee scheme. Action 5.3. Determine the fee collection criteria for the new fee scheme and gradually implement it aiming to reach full fee collection and cost recovery for the SWM system. Action 5.4. Establish the new SWM fee system and its implementation phases via a national government decree or order.
		OBJECTIVE 3 Strengthen human and institutional capacity: Strengthen Greater Lomé's human and institutional capacity to effectively manage municipal solid waste, becoming an example for the nation.	 6. Build stakeholder capacity for improved SWM in Greater Lomé
 7. Raise citizen awareness and increase engagement on sustainable SWM practices			Action 7.1. Design and implement an integrated awareness and sensibilization campaign for Greater Lomé on sustainable waste management practices to achieve behavioral change. Action 7.2. Implement a source segregation and organic waste prevention awareness pilot program in prioritized large organic waste generators in Greater Lomé. Action 7.3. Design and implement a pilot home composting program in prioritized neighborhoods , including providing training, equipment and regular support and monitoring.
 8. Improve data collection and monitoring systems	Action 8.1. Define clear functions and responsibilities regarding GHG and SWM data collection and processing within the relevant SWM actors. Action 8.2. Implement a pilot to develop, harmonize and implement the methodologies and standards to collect GHG and SWM data from the waste sector. Action 8.3. Set up the required data collection and monitoring tools, software and capacities in Greater Lomé. Action 8.4. Develop and implement technical capacity-building sessions focused on data collection and monitoring with civil servants, as well as key stakeholders in the SWM chain sites and infrastructure.		

RÉSUMÉ DU PLAN D'ACTION

Vision	Le Grand Lomé sera une ville africaine modèle pour l'économie circulaire et les systèmes efficaces de gestion intégrée des déchets solides (GDS), où la valorisation des déchets organiques et non organiques, y compris le compostage et la récupération énergétique du biogaz, sont des piliers clés de la création d'emplois formels, du développement économique et de la durabilité environnementale. Le Grand Lomé servira de modèle à d'autres communes et conduira la transformation vers des systèmes de GDS plus durables dans les communes du Togo.		
Objectifs	Lignes d'action	Actions	
OBJECTIF 1 Assurer un environnement plus propre: Améliorer la couverture de la collecte des déchets et réduire les dépotoirs à ciel ouvert et le brûlage des déchets.	 1. Améliorer le cadre législatif et institutionnel de la GDS	Action 1.1. Résoudre les chevauchements de rôles et de responsabilités concernant la fourniture de la GDS dans le Grand Lomé afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de la fourniture de services. Action 1.2. Soutenir le développement d'une nouvelle loi, décret ou arrêté sur la gestion intégrée des déchets solides.	
	 2. Améliorer les opérations de collecte et de transport de la GDS	Action 2.1. Optimiser l'infrastructure de transfert de la GDS existante dans le Grand Lomé par le biais d'un programme progressif. Action 2.2. Améliorer l'équipement et les opérations de collecte dans le Grand Lomé par le biais d'un programme progressif. Action 2.3. Améliorer et développer les ressources humaines nécessaires chez les prestataires de services de GDS et les opérateurs pour assurer la fourniture adéquate de services de GDS, y compris dans les phases de pré-collecte et de collecte. Action 2.4. Réglementer et améliorer la pré-collecte des déchets: Concevoir et mettre en œuvre un programme de formalisation et d'incorporation des acteurs de la pré-collecte des déchets dans le système de pré-collecte amélioré, aligné sur le plan de formalisation proposé dans le PDA de 2023 du Grand Lomé.	
	 3. Lutter contre les dépotoirs à ciel ouvert et le brûlage des déchets	Action 3.1. Identifier, surveiller et fermer les dépotoirs à ciel ouvert et les sites de brûlage de déchets. Action 3.2. Renforcer les capacités et les activités d'application de la loi pour lutter contre les dépotoirs à ciel ouvert et le brûlage des déchets.	
	OBJECTIF 2 Contribuer à la prospérité économique: Créer des opportunités de récupération des ressources, des incitations et des marchés et promouvoir le développement de pratiques innovantes, inclusives et durables dans la gestion des déchets solides municipaux.	 4. Promouvoir l'économie circulaire à travers des initiatives de valorisation des déchets dans le Grand Lomé	Action 4.1. Concevoir et mettre en œuvre un programme pilote de collecte des déchets triés à la source, basé sur des points d'apport communautaires triés à la source. Action 4.2. Développer trois (3) plateformes de valorisation des déchets organiques dans le Grand Lomé situées à des endroits stratégiques. Action 4.3. Développer un projet LFGE au CET d'Aképe pour soutenir la réduction des émissions de SLCP du site.
		 5. Introduire la viabilité financière et le recouvrement des coûts dans la GDS	Action 5.1. Réaliser une étude de base et de planification pour soutenir le développement d'un système intégré de redevances pour la GDS. Action 5.2. Réaliser une étude de comptabilité analytique pour soutenir le développement du système intégré de redevances de GDS. Action 5.3. Déterminer les critères de perception de la redevance pour le nouveau système de redevances et le mettre en œuvre progressivement afin de parvenir à une collecte totale de la redevance et au recouvrement des coûts pour le système de GDS. Action 5.4. Établir le nouveau système de redevances pour la GDS et ses phases de mise en œuvre par le biais d'un décret ou d'un arrêté du gouvernement national.
		OBJECTIF 3 Renforcer les capacités humaines et institutionnelles: Renforcer les capacités humaines et institutionnelles du Grand Lomé pour gérer efficacement les déchets solides municipaux, en devenant un exemple pour la nation.	 6. Renforcer les capacités des parties prenantes pour améliorer la GDS dans le Grand Lomé
 7. Sensibiliser les citoyens et augmenter l'engagement sur les pratiques de GDS durable	Action 7.1. Concevoir et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation intégrée pour le Grand Lomé sur les pratiques de gestion durable des déchets afin d'obtenir un changement de comportement. Action 7.2. Mettre en œuvre un programme pilote de tri à la source et de sensibilisation à la prévention des déchets organiques dans les grands producteurs de déchets organiques prioritaires du Grand Lomé. Action 7.3. Concevoir et mettre en œuvre un programme pilote de compostage domestique dans les quartiers prioritaires, y compris la formation, l'équipement, le soutien régulier et le suivi.		
 8. Améliorer la collecte de données et les systèmes de suivi	Action 8.1. Attribuer de fonctions et les responsabilités claires concernant la collecte et le traitement des données relatives aux GES et à la GDS au sein des acteurs concernés de la GDS. Action 8.2. Mettre en œuvre un projet pilote afin de développer, d'harmoniser et de mettre en œuvre les méthodologies et les normes de collecte des données relatives aux GES et à la GDS dans le secteur des déchets. Action 8.3. Mettre en place les outils, logiciels et capacités nécessaires à la collecte et au suivi des données dans le Grand Lomé. Action 8.4. Développer et mettre en œuvre des séances de renforcement des capacités techniques axées sur la collecte et le suivi des données avec les fonctionnaires, ainsi que les principales parties prenantes dans les sites et les infrastructures de la chaîne de la GDS.		